

[Traduction]

**L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, si le député est au courant d'autres activités illégales qui se dérouleraient dans d'autres édifices des postes. . .

**M. Boudria:** C'est ce que je vous demande.

**M. Andre:** . . .qu'il me les signale à moi ou à la Société et nous ferons enquête.

**M. Boudria:** J'aurais dû poser ma question plus lentement.

**M. Andre:** Dès que nous avons été informés, nous avons fait enquête et porté des accusations.

Le député demande si la Société s'est lancée dans une chasse aux sorcières au Canada. Pas à ma connaissance.

**M. le vice-président:** Si la Chambre accepte, le député d'Essex—Windsor et le député d'Oxford pourront poser chacun une question.

\* \* \*

• (1200)

## L'EMPLOI

### LA BAISSÉ DU NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre des Finances. Les données sur le chômage publiées aujourd'hui indiquent une forte augmentation depuis le mois dernier et depuis avril 1988.

Le gouvernement a toujours prétendu que le libre-échange créerait des emplois, mais voici que, pour la première fois en trois ans, le nombre d'emplois a baissé, soit 54 000 de moins.

Le gouvernement et le ministre ne se rendent-ils pas compte que les impôts et les taux d'intérêt élevés nous entraînent vers une récession qui va durement toucher des milliers de Canadiens?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député devrait me dire d'où il tient ses données. En avril 1988, 12 188 000 Canadiens avaient un emploi.

**M. Allmand:** Quel était le taux?

**M. Wilson:** A peu près le même qu'aujourd'hui.

En avril 1989, 12 384 000 Canadiens avaient un emploi. Si je ne m'abuse, cela veut dire que le nombre de Canadiens qui travaillent est de 196 000 plus élevé qu'il y a un an. Le député devrait s'apercevoir que c'est un énorme progrès.

## Recours au Règlement

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### LES OEUFS D'INCUBATION DE POULETS DE CHAIR ET LES POUSSINS

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur. Depuis déjà quelques mois, les agriculteurs de ma circonscription et d'ailleurs au pays qui produisent des oeufs d'incubation de poulets de chair et des poulets à griller demandent que leurs produits soient portés sur la liste des marchandises d'importation contrôlée. Le ministre peut-il nous dire s'il va pouvoir agréer à leur demande et quand?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je suis ravi qu'on me pose enfin ce matin une question raisonnable.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Le fait est que les oeufs d'incubation de poulets de chair et les poulets à griller vont figurer sur la liste des marchandises d'importation contrôlée à compter du 8 mai, soit lundi prochain.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** L'importation de poulets, dindons, oeufs et autres produits connexes est déjà contrôlée conformément aux plans de commercialisation établis en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. Nous estimons que cette mesure est conforme aux droits et obligations qui sont les nôtres dans le cadre du GATT. Nous nous inspirons à cet égard de l'article XI du GATT.

Nous avons pris des mesures pour que nos partenaires commerciaux soient informés des modifications apportées à la liste des marchandises d'importation contrôlée. Nous allons fournir ces jours-ci au secteur canadien les détails administratifs de la nouvelle liste, y compris les contingents d'importation.

Je remercie le député pour cette question, qui manifeste son intérêt pour cette affaire.

\* \* \*

### RECOURS AU RÈGLEMENT

#### CORRECTION D'UN CHIFFRE DONNÉ AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. John Harvard (Winnipeg St. James):** Monsieur le Président, avec votre permission, je voudrais corriger un chiffre que j'ai avancé au cours de l'intervention que j'ai faite un peu plus tôt aujourd'hui. J'ai dit 120. J'aurais dû dire 20.

#### LES PROPOS TENUS AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, pendant la période des questions, le ministre